Université de Montréal

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

COMITÉ DE PARRAINAGE POUR L'ÉTUDIANT AU DOCTORAT

Le comité de parrainage a comme mandat d'assurer la progression normale de l'étudiant dans son programme de doctorat et d'offrir à l'étudiant un espace de ressourcement, d'échanges et de débats. Ses tâches sont : approuver les questions abordées dans les deux papiers de synthèse en vue de l'examen général de doctorat; agir à titre de conseiller, au besoin; si nécessaire, fixer des échéanciers et des livrables, ou proposer toute mesure susceptible de favoriser l'avancement de l'étudiant.

1. Identification Date de la rencontre du comité:

Nom	Prénom	Matricule
Grade	Programme	
Année de progression :		

2. Direction et sujet de recherche

Directeur de recherche
Co-directeur (s'il y a lieu)
Titre de la thèse

3. Membres du comité de parrainage

Membre interne
Membre interne ou externe

4. La progression du candidat

5. Recommandations pour favoriser l'avancement

6. Signatures

Directeur de recherche	Signature	Date
Candidat au doctorat	Signature	Date
Membre du comité interne	Signature	Date
Membre du comité interne ou externe	Signature	Date